

Procès verbal du Conseil d'établissement du LFI Marguerite Duras du lundi 17 février 2014

Membres de l'administration

- Chef de l'établissement : Mme Monique ROINE
- Directeur de l'école primaire : M. Stéphane BERTRAND-BOURLAUD
- Gestionnaire comptable par intérim : M. Sébastien PELLETANT
- Conseiller Principal d'Education : M. Bruno ETCHEGORRY
- Consul Général de France : M. Fabrice MAURIES

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

- Mme Nicole LEFLON
- Mme Stéphanie HULOT
- M. Nicolas HULOT
- Mme Bérengère TRELUYER

Représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service

- Mme Vân AUCANTE

Représentants des parents d'élèves

- M. Bernard PRIEUR
- Mme Sophie MANI
- Mme Salma HARIGNORDOQUY

Représentants des élèves

- Melle Diane CELSE-BONDOUAIRE
- M. Adrien FINANCE
- M. Matthieu TRAN

Personnalités invitées à titre consultatif

- Chef de l'antenne à HCMC de l'Institut français du Vietnam : M. Nicolas BERGERET
- Conseiller A.F.E. à HCM Ville : M. Marc VILLARD

Ordre du jour

- Approbation du PV du Conseil d'établissement du 22 octobre 2013
- Compte financier
- Projet d'établissement
- Calendrier scolaire 2014-2015
- Questions financières
- Questions diverses

La séance est ouverte à 16H25

1. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 22 octobre 2013

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

2. Compte financier 2013

M. Pelletant, Directeur administratif et financier au Lycée Français de Hanoi, remplace temporairement Mme Bonnet, absente pour raisons de santé.

M. Pelletant présente le compte financier 2013, qui reprend l'exécution du budget.

Il souligne tout d'abord que l'exercice est excédentaire avec un résultat de 492 697,85 € et confirme ainsi la bonne santé financière de l'établissement, avec globalement une bonne maîtrise des dépenses.

Dépenses de l'exercice :

Les dépenses en fonctionnement pour l'année 2013 s'élèvent à 5 174 986,11 € et 143 943,79 € pour les dépenses en investissement, soit un total général de 5 318 929,90€.

Les grands postes de dépenses se décomposent comme suit :

- Entretien et maintenance : 117 539,08 €. Ce poste de dépense devrait augmenter dans les années à venir du fait du vieillissement des locaux.
 - Honoraires et intermédiaires (C/622): 40 250,63 € qui correspondent principalement aux frais d'avocat, d'architecte, de bureaux d'étude (cf. projet extension).
 - Frais de déplacement, missions et réception pour 69 536,66 € qui regroupent notamment les billets d'avions des personnels expatriés (voyages déconcentrés gérés par le LFI Duras pour le Vietnam) et les frais de réception, légèrement augmentés cette année pour l'inauguration du parking.
 - Les charges de fonctionnement diverses (C/628) s'élèvent à 420 462,42 € et correspondent majoritairement aux dépenses pour le contrat de restauration (318 432,78 €), des voyages scolaires (36 585,04 €), des activités périscolaires (30 669,92 €) et de la formation continue (28 577,17 €).
 - La masse salariale (C/64) s'élève à 2 031 869,54 € en 2013 ce qui représente 40% des frais de fonctionnement (résidents inclus). Le taux est conforme avec la taille de l'établissement, et pour un pays comme le Vietnam.
 - Les charges diverses de gestion courante (C/658) s'élèvent à 2 628 995,93 € et sont principalement le reflet de la relation financière entre l'AEFE et l'établissement. Ainsi la contribution à la rémunération des résidents est de 601 937,14 € à laquelle s'ajoute l'ISVL pour 170 418,87 €. La contribution de 6% de l'AEFE représente 204 961,31 €, et le remboursement de l'emprunt du nouveau lycée, 276 000 €.
- Enfin les bourses versées aux familles représentent 1 320 761,44 € en 2013.—La composition des effectifs au LFI Duras est déterminante dans le nombre de boursiers, dont l'enveloppe financière représente—env. 26% du budget de fonctionnement en 2013 (302 boursiers en 2012 contre 305 en 2013)
- Les pertes de change (C/66) sont dues à la variation du cours VND/EURO/USD. Le solde est certes négatif, mais très faible sur 2013 avec 38 093,71 €.
 - Les dotations aux amortissements (251 538,10 €) sont assez élevées mais correspondent en majeure partie à l'amortissement des biens immobiliers de l'établissement. Ce montant devrait encore augmenter en 2014, au regard du projet d'extension. L'autre part significative du C/68 correspond aux provisions

faites pour le paiement des indemnités de fin de services (40 246,92 €), et pour les risques et charges de gestion comme les créances devenues irrécouvrables (43 243,83 €).

M. Pelletant n'ayant eu que peu de temps pour consolider le budget, lié au changement de logiciel comptable au 1/01/2013, il n'a pas été possible de donner des éléments détaillés pour comparer les (anciens) services spéciaux, qui sont désormais intégrés dans le budget général. Cependant, le résultat (+492 697,85 €) montre une bonne exécution budgétaire légèrement plus faible que le budget prévisionnel (91,56% de dépenses réalisées)

Le total des dépenses d'investissement montre un gros écart entre le budget prévisionnel et son exécution. Cette part du budget est difficile à maîtriser, car les travaux (C/213 et C/231) ou achats (C/218) prévus ont dû être reportés en 2014.

Recettes de l'exercice

Les recettes de l'exercice 2013 s'élèvent à 5 667 683,96 € en fonctionnement et 10 232,99 € en capital (caution des ordinateurs prêtés aux élèves) pour un total de 5 677 916,95 € soit 96,33% de recettes réalisées, qui se décomposent comme suit :

- Recettes de scolarité (C/706) pour 4 225 544,71 €. Cela comprend notamment les frais de scolarité (écolages), la cantine, les frais d'inscription et d'examens, ainsi que les activités périscolaires (et UNSS) et les voyages scolaires.
Ces recettes sont légèrement supérieures aux estimations prévues (101,69% d'exécution soit environ 70 000 €), grâce principalement à l'augmentation des effectifs.
- Les subventions de l'Etat français (AEFE) représentent 1 377 074,48 € (C/741), soit une augmentation de plus de 160 000€ par rapport à 2012. La majeure partie de ces subventions concernent les bourses, à hauteur de 1 320 761,44 € en 2013. Les autres subventions concernent des actions d'orientation et la déconcentration des voyages (le LFI Duras est l'établissement support pour le Vietnam).
- L'établissement a également des recettes financières (intérêts bancaires et gains de change) pour 18 006,36 €, bien en-deçà des prévisions, car il est très difficile d'évaluer le montant des gains de change (fluctuation des monnaies entre elles).
- Quelques recettes également au titre des reprises sur provisions (6194,88 €) et de produits exceptionnels (2474,27 €).

A l'issue de la présentation du COFI 2013, aucune question n'est posée par les membres du conseil d'établissement.

3. Projet d'établissement 2013-2016

Un important travail a été effectué depuis la rentrée autour du projet d'établissement 2013-2016. Le projet venant d'être validé par l'AEFE, Madame Roiné le présente aux membres du Conseil d'Etablissement. Elle précise que ce Projet d'Etablissement s'inscrit pleinement dans la continuité de l'ancien et que des actions sont donc déjà en cours pour la plupart des objectifs.

Le projet d'établissement comporte 5 axes :

Axe 1 : maîtrise de la langue française

Objectifs

- Améliorer la maîtrise de la langue française de l'ensemble des élèves
- Reconnaître et définir les difficultés d'un élève
- Améliorer le suivi des élèves non francophones

Axe 2 : réussite de tous les élèves

Objectifs

- Améliorer le suivi du parcours scolaire de l'élève
- Optimiser la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves
- Renforcer la communication avec les parents non francophones
- Mettre en place les conditions pour la réussite des élèves en situation de handicap
- Mettre en valeur les compétences artistiques et sportives des élèves
- Donner aux élèves le désir de culture et d'ouverture vers l'extérieur

Axe 3 : politique de langues vivantes

Mme Roiné précise que l'objectif n'est nullement de récupérer les enfants qui partent dans d'autres établissements internationaux de HCMV mais de proposer une poursuite de parcours linguistiques aux enfants du primaire .

- Mettre en application la circulaire des langues de l'AEFE
Trois parcours linguistiques (classique, bi-langue et bilingue) existent déjà au primaire depuis la rentrée
Trois parcours seront également mis en place au secondaire : le parcours classique, un parcours bi-langues (2 LV1 anglais et vietnamien), un parcours spécifique anglophone
- Valoriser les langues étrangères enseignées dans l'établissement
- Développer les certifications
Mme Roiné précise qu'il n'existe pas de certification en vietnamien.
- Consolider la langue du pays d'accueil

Axe 4 : citoyenneté, responsabilité et orientation

- Sensibiliser les élèves aux parcours professionnels et les responsabiliser face à leur projet d'orientation
- Susciter des attitudes citoyennes
- Sensibiliser les élèves au développement durable
- Sensibiliser les élèves à la santé et aux comportements à risque
- Impliquer les élèves dans des actions de solidarité

Axe 5 : TIC et communication

- Améliorer la communication avec les différents acteurs et partenaires
- Poursuivre le développement numérique de l'établissement
- Développer les bonnes pratiques de l'informatique
- Renforcer la visibilité de l'établissement et favoriser le rayonnement de l'établissement

De nombreuses actions ont déjà démarré dans le cadre de ce Projet d'Etablissement, à présent officiel.

4. Calendrier scolaire 2014-2015

Madame Roiné soumet le calendrier scolaire 2014-2015 au conseil d'établissement. Madame Roiné souligne que les vacances seront moins morcelées que cette année car les vacances du Têt correspondent à celles des vacances de février en France. Par ailleurs, pour la première fois, ce calendrier sera le même qu'à Hanoi.

Madame Roiné précise que les deux jours de congé en juin permettront une coupure avant les grandes vacances.

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

Mme Roiné précise que ce calendrier doit être validé par l'AEFE. Par conséquent, il n'est pas encore officiel et Madame Roiné demande de ne pas le diffuser avant qu'il soit officiel.

5. Questions financières

Madame Roiné annonce que la coupe d'Asie de football aura lieu cette année à Manille du 8 au 11 mai. Le logement des participants se fera dans des familles d'accueil.

Coût estimé : 238 Euros ce qui correspond au prix du billet d'avion.

Madame Roiné propose de voter un budget de 270 Euros. La différence correspond à une marge en cas d'augmentation du prix du billet d'avion vu que ceux-ci ne pouvaient pas être réservés avant le vote du projet.

Le montant et les principes sont adoptés à l'unanimité.

6. Projet d'extension du lycée

La demande de permis a été déposée. La réponse est attendue pour le 16 mars. Une réunion de chantier a eu lieu.

Néanmoins, le site sera protégé à partir de la semaine prochaine car il faut compter entre 3 semaines et 1 mois de préparatifs avant le début des travaux. Une communication sera faite aux parents.

La fin des travaux est prévue pour le 20 août (y compris la modification de 2 salles en laboratoires).

7. Questions diverses : aucune

Tous les points étant traités, la séance est levée à 17h30

Le Secrétaire de séance,



Sophie Mani

Le Proviseur,



Monique Roiné